

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 1592

75 - Paris

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture de police

ASSOCIATION OF CORPORATE COUNSEL EUROPE ACCE.

Nouvel objet : l'acc Europe est une association à but non lucratif ; elle a pour objet de soutenir la profession de juriste d'entreprise en Europe, ce qui est accompli au moyen des activités suivantes, le maintien de l'affiliation de l'acc Europe à l'association of corporate counsel, une association internationale à but non lucratif pour les juristes d'entreprise, dont le siège social est situé à Washington, district of Columbia (Etats-Unis d'Amérique) (l'« acc »), et la promotion des missions et objectifs de l'acc en Europe ; la promotion et le soutien de la communauté des juristes d'entreprise basés en Europe ; - la promotion de la diversité et de l'inclusion au sein des professions juridiques et de la communauté des juristes d'entreprise ; l'offre de ressources et d'outils de formation et d'information, tels que des séminaires, conférences, ateliers, petits déjeuners, ainsi que de la documentation dans le cadre de l'objet de l'acc Europe la rédaction d'ouvrages, d'articles, et leur publication ; l'offre à ses membres de la possibilité d'échanger des expériences, des bonnes pratiques, et de développer du réseau avec leurs pairs ; la promotion auprès de ses membres d'un haut niveau d'éthique dans leurs relations et pratique professionnelles, et la fourniture d'autres soutiens aux membres pour le développement de leur carrière juridique ; - la promotion de l'engagement des juristes d'entreprise basés en Europe au sein de la communauté au sens large pour un impact social positif, notamment par des activités pro-bono ; la représentation des intérêts de la profession de juriste d'entreprise, et le port de sa voix auprès des pouvoirs publics, des organismes mixtes ou privés, des entreprises, des universités, des écoles, d'autres associations et de tout autre organisme ; la représentation des intérêts des membres de l'acc Europe auprès de l'acc et la coopération avec celle-ci ; a titre d'activité secondaire soutenant l'accomplissement de l'objet de l'association, la mise en œuvre d'activités économiques, telles que la vente de produits, de tickets pour des événements, et de services, et d'autres activités économiques directement ou indirectement associées à la promotion des objectifs de l'acc Europe ou susceptibles de faciliter l'accomplissement de son objet ; - et, de façon générale, tous moyens qui peuvent contribuer à l'accomplissement de l'objet de l'association ;

Siège social : 5, rue de Castiglione, 75001 Paris.

Date de la déclaration : 11 octobre 2021.